

DEMANDE DE TPS

UNIQUEMENT POUR LES CREPYNOIS

Année Scolaire 2023/2024

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :	
MOTIF DE LA DEMANDE D'ENTREE EN TPS :	
PIECES À FOURNIR POUR CONSTITUTION DU DOSSIER :	
 Le document motivant la demande, 	
La photocopie complète du livret de famil	le,
Un justificatif de domicile récent (pas de f	acture de téléphone portable ni d'internet)
 Une attestation de l'employeur des paren 	ts (ou fiche de paie),
 Le jugement de divorce (le cas échéant), 	
Justificatif du mode actuel de garde (crèch	ne, assistante maternelle).
•	
\wedge	
Les enfants admis en TPS n'auront ac	cès ni à la restauration scolaire ni au
périscolaire ni au transport scolaire.	
Cotto inscription à l'écolo Charles Béguy n'est	valable que nour la TDC L'entrée en
Cette inscription à l'école Charles Péguy n'est valable que pour la TPS. L'entrée en	
maternelle (petite section) se fera obligatoirement dans l'école de son secteur.	
Pour plus de renseignements, contactez la Direction de l'Éducation au 03 44 59 42 10.	
Date de la demande :	Signature des deux parents :
	. O